

LE BULLETIN DE BUCKINGHAM

LE SEUL HEBDOMADAIRE FRANÇAIS PUBLIÉ ET IMPRIMÉ À BUCKINGHAM



Vol. 4 - No. 27

BUCKINGHAM, Qué., jeudi le 25 janvier 1962

Abonnement: \$2,00 par année

LA SEMAINE DU DIMANCHE du 28 Jan. au 3 Fév.

AVIS AUX CONTRIBUABLES

M. l'échevin Leblanc nous annonçait lundi matin que la ville avait réservé les services d'un estimateur de la compagnie "Les Estimateurs Professionnels de Montréal" pour répondre aux différentes questions des contribuables sur la nouvelle évaluation de la ville.

Lundi soir, M. le maire Cameron confirmait la chose officiellement.

Donc un estimateur sera à l'hôtel de ville tous les jours de 9 a.m. à 5 p.m.

Lundi, mercredi et vendredi soir de 7 hres à 9 p.m. et le samedi de 9 hres à midi.

Encore une fois, je crois qu'il convient de féliciter le conseil de cette décision.

ON DEMANDE UN RÉFÉRENDUM

A l'assemblée publique tenue lundi soir dernier à l'hôtel de ville, treize contribuables se sont objectés au changement de zone sur la rue Church. Il y aura donc un référendum sur la question les vendredi et samedi 16 et 17 février prochain.

Les contribuables de la zone concernée qui sont au nombre d'environ 47 seront appelés à se prononcer sur ce changement, durant la votation qui durera deux jours consécutifs.

Pour que le vote soit valable, il faut que 33-1/3 % des voteurs éligibles exercent leur droit de vote.

De ce nombre, si 51% des votes sont en faveur, le changement sera approuvé; Si 51% des votes sont contre, le changement sera refusé et rejeté.

Il faudra donc attendre au 17 février au soir, pour connaître le résultat sur cette question qui avouons-le a fait couler beaucoup d'encre.

ACCIDENTS À BUCKINGHAM

Mlle Nicolle Martel âgée de 12 ans, enfant de M. Mmc Emile Martel demeurant sur la rue principale à Buckingham a été heurtée par une automobile, jeudi soir dernier vers les 9 heures p.m. à quelques arpents de la résidence de ses parents, soit aux limites nord de la ville de Buckingham dans la section appelée Landing.

La jeune fille a été heurtée par l'automobile que conduisait M. Garry Pearson, autrefois de Buckingham et maintenant résident à Val des Bois.

La jeune Martel a été conduite à l'hôpital par les ambulanciers de la maison Vincent Brunet, ou l'on rapporte que son état est satisfaisant.

M. Maurice Lafleur de la sûreté municipale a fait les constatations d'usage dans cet accident.

Un autre accident qui aurait pu avoir des suites assez graves est survenu dimanche soir sur le chemin de Mayo.

Une automobile, une Ford 1958 convertible à capoté et roulé sur elle-même après que le conducteur eut perdu la maîtrise de son volant.

Le chauffeur, Garry Hutchison accompagné de Philipp Pearson, Carol Maloney et sa petite sœur, sont sortis pratiquement indemnes de cet accident.

Les ambulanciers de la maison Brunet, mandés sur les lieux, ont transporté les passagers à l'hôpital St. Michel de Buckingham, sous observations.

Tous ont pu quitter l'hôpital quelques heures plus tard.

Le détective Lucien Joyal et l'agent Wilfrid Larocque de la sûreté provinciale ont fait enquête dans cet accident.

La ligue du dimanche organise de nouveau cette année, la Semaine du dimanche. Cette semaine sera observée du 28 janvier au 3 février.

Son but est de rappeler l'importance de ce jour, d'indiquer comment il doit être observé et de mettre en garde contre les négligences possibles.

Cette semaine s'adresse surtout aux catholiques pratiquants; elle veut les aider, les stimuler à bien accomplir leur devoir dominical.

Chaque année c'est sous un thème nouveau que se présente le rappel de ce devoir.

Il se rapporte cette année à la grand-messe paroissiale.

On y rappellera dans les sermons, les raisons pour lesquelles l'Eglise attache une importance capitale à cette messe et désire que les fidèles y assistent en grand nombre.

La ligue compte sur les nombreuses associations pieuses et sociales pour donner à cette semaine un caractère pratique.

Le premier vendredi du mois est toujours inséré dans la Semaine du dimanche. L'heure sainte est alors offerte en réparation à la fois pour les manquements à la célébration du dimanche et pour les fautes commises trop souvent ce jour-là.

Pour nous, paroissiens de St. Grégoire de Buckingham, je crois qu'il convient de considérer le dimanche sur deux aspects en particulier.

D'abord, prenons le sujet de la messe du dimanche. Depuis plusieurs années il existe à Buckingham un problème au sujet des messes du dimanche. Il semble que la messe de 10.30 a.m. est celle adoptée par la grande majorité de nos paroissiens pour la simple raison qu'elle n'est pas trop à bonne heure pour les couche-tard, et pas trop tard pour ceux qui prévoient une sortie dans l'après-midi.

Notre clergé a insisté à maintes reprises sur cette

situation, Mgr. le curé a demandé l'avis de plusieurs mouvements paroissiaux, afin de remédier à cet état de chose, mais il semble que la raison la plus plausible actuellement est le manque de coopération de nos paroissiens. Tous sont libres d'assister à la messe de leur choix, mais vous conviendrez que lorsqu'on en est rendu à déranger les assistants durant la majeure partie de la messe, il faudrait que les paroissiens et surtout ceux qui arrivent toujours en retard, se choisissent une autre messe.

A l'occasion de la Semaine du dimanche pourquoi ne prendre la résolution d'assister à la grand-messe en plus grand nombre.

Le deuxième point à étudier, serait sûrement les divertissements du dimanche.

De plus en plus on semble adopter le dimanche pour toutes sortes d'activités et cela dans l'unique but d'en retirer un profit.

La veille du jour de l'an tombait un dimanche cette année, on a passé outre et on a organisé une danse un dimanche soir.

L'on a critiqué la loi des liqueurs sous le gouvernement de l'Union Nationale. Le gouvernement Lesage a pris le pouvoir en 1960 en en promettant une meilleure observance de la loi des liqueurs le dimanche. Qu'est-ce que l'on a fait: l'on a étendu les heures d'ouverture et la question des repas est passée dans l'oubli.

Partout les travailleurs réclament des semaines de travail plus courtes. La plupart des industries sont fermées le samedi, alors pourquoi ne pas adopter le samedi pour tous ces genres d'activités.

Le Bon Dieu travailla toute la semaine et le septième jour il se reposa.

Faisons de même chers paroissiens, rendons à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Redonnons au Seigneur le dimanche et le ciel nous le rendra.

L'Homme de la semaine



M. Thibert est présentement marguillier en charge dans la paroisse; il est également le nouveau président du club Richelieu, lequel a choisi le Richelieu de l'année en 1961.

M. Thibert est également le président de la section masculine de la société St. Vincent de Paul de Buckingham.

M. Thibert est marié à Marcia Laflamme et il est le père de trois enfants.

Pour toutes ces raisons nous avons choisi M. Vital Thibert comme l'homme de la semaine, en lui offrant nos chaleureuses félicitations et nos meilleurs voeux.

L'honneur revient cette semaine à M. Vital Thibert, un autre concitoyen très dévoué dans nombre de mouvements paroissiaux.

Plomberie - Chauffage
Service de 24 Heures
GATINEAU Inc.
ESTIMATION GRATUITE
MO. 3-5329 MO. 3-5320 GATINEAU, Qué.

Hebdomadaire de tout le comte de Papineau
Le Bulletin de

BUCKINGHAM

Hebdomadaire du comte de Papineau. - Publie et imprime par le Bulletin de Buckingham. - Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, A Ottawa.

Prix de l'abonnement: \$2.00 par année.

Journal dévoué aux intérêts de Buckingham, Masson, Thurso, Angers, Perkins, Glen Almond, N-D de La Sallette, Poltimore, Val des Bois et N-D. du Laus.
Editeur: Le Bulletin de Buckingham.
Rédacteur en chef: Roméo Chartrand.
BUREAUX: 585 rue James, Yu 6 - 5082
Siège social: Buckingham, Qué. C.P. 1390

**Qui est-il?
Où est-il?
Que fait-il?**



M. Gérard Vermette qui vient d'être promu caporal au département de police de la ville d'Anjou.

Vous l'avez sans doute reconnu?

Oui, en effet c'est bien lui Gérard "Pamphile" Vermette, l'ancien lieutenant de la police provinciale, du détachement de Buckingham.

La ville la plus progressive de la région Métropolitaine, soit Ville d'Anjou, à eu la main heureuse de l'attacher à son service de police.

Il est maintenant élevé au grade de caporal, attaché au directeur de la police comme secrétaire particulier, étant aussi en charge de la brigade juvénile.

Il nous fait plaisir, de saluer ici, un de nos meilleurs amis et concitoyens, qui a su se frayer un chemin, puis se faire remarquer par les autorités qui ont reconnu ses nombreuses qualités de meneur d'hommes.

Nous reconnaissons dans Gérard Vermette, l'un des meilleurs, sinon le meilleur policier que le comté de Papineau ait eu, depuis nombre d'années.

De simple policier à sergent, de sergent à lieutenant, Gérard Vermette à toujours été à la hauteur de ses fonctions.

Hier, déchu de la politique, aujourd'hui, Ville d'Anjou, par son chef dynamique M. J. Di-Grece, le nomme caporal, demain, un autre grade ne saurait tarder. Ses qualités dans ce domaine sont sans limite.

Nous sommes heureux de le féliciter pour ses nouvelles fonctions.

L'honneur qui lui échoit aujourd'hui, rejait sur le comté de Papineau.

Un groupe de ses nombreux amis de St. André Avelin.

J. E. C. du Collège

L'Action Catholique, qu'on définit comme la participation du laïc à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise s'adresse à tous les milieux, à toutes les classes de la société.

La JEC est le mouvement auquel l'Eglise a confié la mission de gagner au Christ le milieu étudiant.

Le milieu étudiant, c'est notre milieu. C'est pour nous étudiants, que la JEC travaille, et ce n'est qu'avec votre aide qu'elle peut remplir la mission que lui a confiée l'évêque du diocèse. BUTS.

On pourrait résumer ainsi les buts que poursuit la JEC.:

1- Entretien dans le milieu étudiant une ambiance et une atmosphère favorables à l'épanouissement de la vie chrétienne.

2- Offrir le témoignage vivant vraiment engagé au service de Dieu.

3- Amener les étudiants à prendre leurs responsabilités chrétiennes dans le milieu de vie où ils se trouvent.

STRUCTURES.

Une section de JEC rejoint les étudiants à trois niveaux:

1- Le comité local réunit les chefs de toutes les équipes de travail. Ces chefs sont choisis à cause de leurs capacités d'engagement et d'un certain ascendant naturel. Ce sont des meneurs. Ils sont considérés comme militants.

2- Les équipes de travailleurs sont formées de membres qui acceptent librement de travailler, avec un dirigeant, à la réalisation d'un programme social donné. Ils pourront devenir, eux aussi, au cours de l'année, des militants.

3- Le milieu comprend tous les autres étudiants de l'école, auxquels les équipes de travailleurs essaient de communiquer leurs découvertes. Ils sont atteints occasionnellement par certaines activités et sont appelés à connaître la JEC surtout à travers les militants.

FONDATION.

1- La fondation ou mise sur pied du Comité local d'une section jéciste doit être autorisée par la Fédération diocésaine.

2- La section a un aumônier,

qui présente la Hiérarchie, auprès des étudiants. Il a pour mission d'interpréter la pensée de l'Eglise et de voir à la formation spirituelle des membres du mouvement. Voici un bref aperçu de la Jeunesse Etudiante Catholique.

Surveillez le Bulletin pour un reportage sur LE SERVICE MISSIONNAIRE DES JEUNES, vous saurez ce qu'on fait avec les sous (¢) que vous donnez. Merci.

Albert D'Aoust, 11e A.



PHARMACIE

Principale

P. RENAUD, L. Ph., Prop.

PRESCRIPTIONS

"Votre pharmacie de famille"

LIVRAISON GRATUITE
à Buckingham et Masson.

YU. 6-3251
rue Principale Buckingham, Qué.



La Maison Funéraire

VINCENT BRUNET

115, rue MacLaren, YU-6-3426, Buckingham

PAROISSE SAINT-GRÉGOIRE-DE-NAZIANZE, BUCKINGHAM

offices de la semaine

LUNDI 29 JANVIER

6, 30 Ames du purgatoire / Offrandes
7, 30 feu Eugène Malette / son Epouse et ses Enfants
8, 00 feu Charles et feu Yolande Malette / M. Mme E. Malette

MARDI 30 JANVIER

6, 30 Ames du purgatoire / Offrandes
7, 30 feu Dame Lucien Renaud / Mme J. A. St-Julien
8, 00 feu Jean-Charles Lafleur / Notaire et Mme F. Beauparlant

MERCREDI 31 JANVIER

6, 30 feu Adrien Fortin / J.O.C. Buckingham
7, 30 feu Dame Zéphir Foucault / M. et Mme Albert Fournier
8, 00 feu Dame Donat Séguin / M. Mme Roméo Bisson

JEUDI 1 FEVRIER

6, 30 feu Eugène Rudenka / M. Jean-Louis Daoust
7, 30 Parents défunts / M. Mme Hervé Daoust
8, 00 feu Dame Joseph Latour / M. Mme Elzéar Malette

VENDEDI 2 FEVRIER

6, 30 Parents défunts / Famille Joseph Paquette
7, 30 Parents défunts / Famille Casimir Laframboise
8, 30 feu Dame Denis Pigeon / Famille Claude Pigeon
8, 00 Heure Sainte
9, 00 feu Edouard Miner / ses Enfants

SAMEDI 3 FEVRIER

7, 00 feu Dame Frank Constantin / M. Mme Moise Lamoureux
7, 30 Serv. ann. feu Dame John Baker / la Famille
8, 00 feu Dame Jules Haspect / M. Mme Rodrigue Lorrain.

ELZEAR LAFLEUR Inc.

CONTRACTEUR GENERAL

Tel. YUkon 6-2500

BUCKINGHAM



L'Association des Proprios du Quartier Ouest discute . . .

Une grande assemblée de l'association des propriétaires du quartier ouest réunissait une centaine de contribuables à l'hôtel de ville, mardi soir.

Le but de l'assemblée était de discuter de la nouvelle évaluation avec un représentant de la firme Les Estimateurs Professionnels de Montréal.

M. Georges Laviolette, président de l'association ouvrit l'assemblée en souhaitant la bienvenue à la nombreuse assistance.

Après avoir annoncé le but de l'assemblée, M. Laviolette rappela la devise de l'association: "Occupons-nous de nos affaires en nous occupant de nos affaires."

Il salua la présence des échevin du quartier M. Walker et M. MacMillan et présenta le représentant de la compagnie d'évaluation, M. Grenier de Montréal. Il demanda ensuite à M. Lionel Morrissette de bien vouloir présider l'assemblée.

On demande à la salle de poser des questions à M. Grenier et il y répondra. On demande également à ceux qui ont des questions à poser sur leur évaluation personnelle, de rencontrer M. Grenier privément.

La grande majorité de l'assistance désire, savoir, comment les évaluateurs ont procédé? M. Grenier dit que

L'EVALUATION

les évaluateurs se sont rendus d'abord au bureau d'enregistrement pour vérifier les numéros de lot, le prix de vente des terrains et des maisons au cours des cinq dernières années.

Ensuite nous avons commencé l'évaluation en inspectant les terrains, les bâtisses extérieures et intérieures. Nous avons évalué pour chaque cas en particulier le coût des matériaux de construction en tenant compte du facteur économique, du facteur de dépréciation pour les maisons d'une certaine âge.

Nous avons essayé d'approcher à 85% près, la valeur réelle de chaque propriété. M. Grenier a expliqué que deux maisons identiques à l'extérieur, peuvent différer en évaluation d'après l'intérieur. A ce moment un contribuable demande comment l'évaluateur peut évaluer l'intérieur s'il n'entre pas? M. Grenier répond évasivement à la question en disant que l'évaluateur regarde par les fenêtres et demande des renseignements aux voisins. Cette réponse soulève plusieurs protestations.

Il a été aussi demandé si les compagnies avaient

été évaluées sur la même base que les particuliers; M. Grenier répond oui.

Par la suite les questions et les réponses pleuvaient de tous bords et de tous cotés. M. Morrissette demanda le silence pour annoncer que l'assemblée était terminée et demanda aux contribuables qui ne sont pas satisfaits, de rentrer leurs plaintes par écrit avant le 3 février 1962.

Il invita aussi les contribuables à venir rencontrer M. Grenier le jour ou le soir pour discuter de leur évaluation.

Pour résumer l'assemblée disons que les contribuables a- n'approuvent pas l'évaluation à sa valeur réelle. b- ils n'approuvent pas la façon de procéder des évaluateurs. c- ils n'acceptent pas une évaluation dans laquelle les services publiques et le site n'entrent pas en ligne de compte. d- ils n'approuvent pas une évaluation basée sur un relevé des récentes ventes, sous prétexte que le prix de vente et la valeur réelle sont dans bien des cas, très différents.

Il est donc permis de douter que la nouvelle évaluation est loin d'être approuvée.

En effet, lundi midi de cette semaine, une soixantaine de contribuables seulement ont déposé une plainte.

Nous entendons des gens qui disent que leur évaluation a doublé, d'autres elle a triplé, d'autres, elle a quadruplé et enfin d'autres qu'elle a quintuplé.

Nous ne connaissons pas l'évaluation de chacun en particulier, mais une petite enquête nous révèle que la grosse industrie locale semble avoir été épargnée tandis que la petite industrie à été durement frappée.

Les deux principales industries locales n'ont même pas doublé puisqu'elles sont à \$800,000.00 près du double de l'évaluation initiale. Pourtant l'évaluation totale de la ville a doublé d'après le nouveau rôle.

Les rumeurs qui circulent seraient donc justifiées à l'effet que ce sera le petit contribuable qui va en souffrir.

Encore là il faut être prudent; il faut se rappeler que les industries sont essentielles dans une ville et que par conséquent il ne faut pas les surtaxer si l'on veut

les garder.

Un autre fait qui nous porte à réfléchir, c'est que les nouvelles propriétés semblent avoir également été frappées durement. Sur ce point, nous avons appris que l'évaluation avait été basée sur la valeur totale d'une propriété neuve et qu'ensuite un certain pourcentage était déduit pour chaque année de dépréciation, suivant l'état de la maison. D'autres nous disent que les estimateurs ont fait l'évaluation en se basant sur le prix de vente des maisons dans les cinq dernières années et en moyenne à 85% environ du prix que coûterait la même construction aujourd'hui.

A ce sujet le maire nous déclarait récemment que le département des affaires municipales à Québec, exigera sous peu que toutes les villes soient évaluées uniformément à 85% de leur valeur réelle.

En face de tous ces faits, le conseil devra agir prudemment avant d'adopter le nouveau rôle, il devra considérer chaque plainte reçue sans favoritisme et rendre

CARTES PROFESSIONNELLES

Me Pierre Joanisse

AVOCAT

YU. 6-5826
146, MacLaren

BUCKINGHAM

J.M. BERTRAND

Comptable Agréé

YU. 6-2394
106-1, MacLaren Est

BUCKINGHAM

GUY VILLENEUVE

NOTAIRE

YU. 5-2581
rue Principale

THURSO

François Beauparlant

NOTAIRE - NOTARY

YU. 6-5704
111, St-Joseph

BUCKINGHAM

Raymond Dufresne

ARCHITECTE

RI. 8-8834
PR. 1-5883

1275, rue Hodge
125, rue Principale

ST-LAURENT, Que.
HULL, Que.

Me ROGER MUNN

NOTAIRE

YU. 6-2524
130, MacLaren Est

BUCKINGHAM

une décision sage, juste et équitable pour tous.

En attendant, les contribuables sont invités de nouveau à se rendre à l'hôtel de ville pour vérifier leur évaluation. Après le 4 février il sera trop tard pour porter plainte.

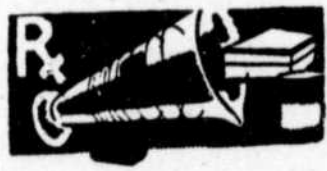
En attendant, chers contribuables, si vous êtes bons en calcul, prenez un papier et un crayon et essayez de deviner quel sera le nouveau taux de la taxe municipale et le montant qu'il vous faudra payer cette année.....

ON PROTESTE contre la nouvelle évaluation

S'il faut en juger par les rumeurs qui circulent ces temps-ci, nombre de propriétaires sont mécontents de leur nouvelle évaluation.

Cependant, si l'on en juge par le nombre de plaintes déposées à l'hôtel de ville, il semble qu'il y en a beaucoup qui sont satisfaits de la leur.

Pharmacie
BUCKINGHAM
Y. GUILBEAULT, Prop.



YU. 6-5691
462, Main St.
Buckingham

Transport RAPIDE

MONTREAL - ST-EUSTACHE - LACHUTE - BROWNSBURG
PAPINEAUVILLE - BUCKINGHAM - GATINEAU - STE-THERESE - ST-JEROME - STE AGATHE - HAWKESBURY,
Ont. - Et tous les points intermédiaires, -



MONTREAL:
WE. 2-4173

LACHUTE:
LO. 2-2434
UN. 6-6219

BUCKINGHAM:
YU. 6-2300
CE. 3-7913

ST-JEROME
GE. 8-1243

Express Ltd.

Bonicalzi Construction

EDIFICE PUBLIC
Tel. YUKON 6-5082

585, James

Buckingham

Buckingham Tile

P. NADON, Prop.

549, rue Principale YUKON 6-5962 ou 6-2133 Buckingham

Nous vendons et posons TUILE, PRELARS, TAPIS de toutes sortes ainsi que TUILES CERAMIQUES et PLASTIQUES

ESTIATION GRATUITE

PRUD'HOMME AUTO PARTS

J.-P. PRUD'HOMME, PROP.

Vendeur de pièces de seconde main pour AUTOS & Camions

Transmissions ordinaires remises à neuf pour FORD — CHEVROLET — DODGE

ACHETONS REBUS DE FER, FONTE, CUIVRE, ALUMINIUM, ETC.

Tél.: Montbello 423-6693 Route No. 8 FASSETT, P.Q.

LETTRE OUVERTE des propriétaires riverains

"L'association des propriétaires riverains du côté nord de l'Outaouais de Grenville à Pte Gatineau," est heureuse de remercier M. Jean-Claude Légaré, du journal le Droit.

L'article intitulé "Les propriétaires riverains ne seront pas indemnisés" (Du côté québécois seulement) suscite un vif intérêt parmi les propriétaires riverains qui sont en majeure partie membres en règle de l'Association.

En résumé mentionnons que l'Association des propriétaires riverains à tenu

une assemblée préparatoire à Plaisance, le 10 décembre 1961; une assemblée de fondation à Papineauville, le 12 décembre 1961; et des assemblées subséquentes à Thurso, le 14 décembre 1961, à Masson, le 3 janvier 1962, et à Fassett, le 9 janvier 1962.

L'Association se compose 1- des membres en règle, 2- d'un bureau de directeurs qui comprend un représentant de chacune des municipalités et paroisses entre Grenville et Pte Gatineau et 3- d'un Exécutif comme suit: MM. Lucien La-

LES TERRES INONDEES SONT NOTRE PROPRIETE - Hydro-Québec

Les propriétaires riverains dont les terres seront inondées par la crue des eaux de la rivière Outaouais, à la fermeture des vannes au barrage de Carillon, ne seront pas indemnisés pour leurs dommages, a déclaré un représentant de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec prétend que les terres situées en-deçà de la ligne établie par des arpenteurs, qui indique la limite des hautes eaux naturelles, sont propriété de la Couronne, et il n'est, par conséquent pas question d'exproprier ces terres dont la Couronne est déjà propriétaire.

Cette ligne de délimitation a été tracée par des arpenteurs indépendants, représentant l'Hydro-Québec.

M. Marcel Ste-Marie, arpenteur de Hull, a déclaré au "Droit" qu'il avait été engagé par l'Hydro-Québec pour établir des cotes de niveau et des élévations selon des chiffres fournis par l'Hydro-Québec. Ces niveaux et élévations sont considérés par l'Hydro comme la limite des hautes eaux naturelles.

Il semblerait, d'après la façon de voir de l'Hydro, que les terres qui, au printemps, sont inondées par la crue naturelle des eaux, sont du domaine public.

Cette situation devrait causer tout un problème chez les propriétaires riverains de la rive nord, et spécialement aux contribuables de Pointe-Gatineau et Gatineau.

Pas moins de 200 maisons et terrains dans ces deux municipalités sont inondés chaque année. Faudrait-il donc croire que ces propriétaires sont installés sur des terres de la Couronne?

A l'Hydro-Ontario

Du côté ontarien de la rivière, l'Hydro-Ontario, représentant l'Hydro-Québec, a commencé, dès 1959, les démarches en vue de l'expropriation des terrains qui seront affectés par la formation du lac artificiel, en amont du barrage.

Les propriétés ont été expropriées, les berges ont été nettoyées et le tout s'est passé sans accrochages majeurs.

Les fermiers de la région de Hawkesbury se sont bien formés en association pour protester contre une offre de la Commission, mais après une rencontre des deux parties, l'Hydro a fait une nouvelle offre de 10 cents plus élevée et les parties se sont entendues.

Terrains expropriés

L'Hydro d'Ontario a exproprié tous les terrains de ferme situés à l'intérieur de la ligne de 140 pieds au-dessus du niveau de la mer et les propriétés urbaines situées au-dessous de 137 pieds.

Le contour établi par les arpenteurs, à Hawkesbury, était basé sur une tête d'eau, au barrage, de 135 pieds au-dessus du niveau de la mer.

C'est donc dire que les autorités de l'Hydro d'Ontario ont conservé une certaine latitude dans leurs expropriations, en acquérant les terrains situés entre 135, 137 et 140 pieds.

Un ouvel égout

De plus, l'Hydro d'Ontario a entrepris des travaux d'installation d'un nouvel égout à Hawkesbury, au coût de \$500.000. Des maisons expropriées ont été transportées sur un nouvel emplacement, reconstruites ou démolies, au choix du propriétaire. Sur la rive ontarienne, de Hawkesbury à Ottawa, il ne reste plus qu'à obtenir la permission des propriétaires pour commencer le défrichement des terrains nécessaires.

Les propriétaires seront indemnisés et ils pourront s'ils le désirent, conserver le bois coupé sur leur propriété.

Depuis 1959, l'Hydro d'Ontario a tenu les propriétaires riverains au courant du progrès des opérations, le long de l'Outaouais. Un bureau de renseignement a même été ouvert, sur la rue Principale, à Hawkesbury, pour répondre à toute question qui aurait pu intéresser les propriétaires.

A l'Hydro-Québec

Telle n'est pas la situation sur le côté québécois de la rivière. Les rares communiqués sortis des bureaux de l'Hydro-Québec ont été des chefs-d'œuvre d'ambiguïté.

Les personnes intéressées qui se sont rendues à Montréal, auprès du commissaire Sullivan, en quête de renseignements, en sont revenues plus impressionnées par la splendeur des bureaux de l'Hydro que par la précision des renseignements qu'on a daigné leur transmettre.

Flot de rumeurs

L'incertitude dans laquelle les propriétaires sont tenus, depuis le début des travaux de Carillon, a donné libre cours à un flot de rumeurs. Des spéculateurs ont vite profité de cette situation incertaine pour venir peindre de noirs tableaux aux propriétaires riverains, les amenant à signer des ententes dont l'avantage, pour le propriétaire est pour le moins douteux.

De son côté, l'Hydro-Québec a peint un tableau tout rose de la situation. "Aucune propriété, a déclaré un communiqué, qui n'est pas actuellement affectée, ne le sera pas par la hausse du niveau de l'eau."

Tout n'est pas perdu

Il semble que la vérité habite entre ces deux opinions. Tout n'est pas rose, mais tout n'est pas encore perdu.

M. Alexis Caron, député de Hull au fédéral, a déclaré, au cours d'une assemblée de propriétaires, à Masson, que le seul moyen de sauvegarder les intérêts de chacun était de se former en associations représentatives.

Ce conseil judicieux du député de Hull à la Chambre des communes semble être le meilleur moyen pour les propriétaires riverains de répondre à l'affirmation de l'Hydro-Québec voulant que leurs terres appartiennent à la Couronne.

Signalez:

Yukon 5-2550 le jour.

Yukon 5-2695 le soir



pour votre

Huile à chauffage

Huile à moteur
Antigel et tous les produits Fédérés

La Société Coopérative Agricole
de THURSO

179, Fraser,

Thurso.

Hotel Masson

WILFRID GAUTHIER, Prop.

~ Salle à manger

~ Bar-Salon ~ Orchestre

~ 14 chambres ~ Taverne

~ Réception pour mariage

Téls.: YU. 6-3671

YU. 6-5072

MASSON, Qué.

(BRV662)

voie, de Plaisance, président; Gustave Daragon, de Thurso, le vice-président; John E. Brady, d'Angers, 2e vice-prés; Auguste Hébert, de Montbello, 3e vice-prés; Gérald Robert, notaire, de Papineauville, séc. Très.

Le but de l'Association est triple: a- Récupérer au nom et à l'avantage des propriétaires riverains le bois de grève qui représente des années de patience chez les cultivateurs et aussi une somme d'argent très considérable; b- faire respecter le droit de propriété séculaire des propriétaires riverains; c- obtenir l'expropriation juste et raisonnable des terrains affectés par la crue des eaux.

Les pourparlers avec la Commission hydroélectrique de Québec ont déjà porté fruit si nous en croyons un communiqué de presse que fait circuler présentement l'Hydro-Québec par l'intermédiaire des secrétaires trésoriers des diverses municipalités. L'Hydro-Québec aurait accédé, semble-t-il, aux demandes pressantes que l'Association lui a faites lors d'une rencontre avec ses représentants aux bureaux de la Commission, à Montréal, le 21 décembre 1961. C'est une marque de

bonne volonté hautement appréciée des membres de l'Association des propriétaires riverains.

Maintenant, le pourquoi de l'Association. C'est une réponse adéquate, nous l'espérons, à l'appel que lançait le député de Hull, au fédéral, M. Alexis Caron. Cependant, sans manquer de respect envers le député de Hull, les membres venus de toutes les municipalités et paroisses entre Grenville et Pte. Gatineau ont voulu surrenchérir sur son idée, et former non pas "des associations représentatives, mais, une association représentative", "seule et unique", forte dans l'union.

Précisons un point de plus. L'Association ne prétend pas soulever une polémique à caractère politique, et encore moins s'appuyer sur un parti politique ou l'autre, mais elle veut obtenir l'appui sans réticence de toutes les bonnes volontés pour une cause essentiellement juste. La preuve de notre position se trouve dans la requête et la mémoire d'Association que les directeurs de chacune des municipalités font circuler dans tous les foyers riverains.

Si nous n'avons pas encore obtenu l'adhésion de

tous les propriétaires riverains, c'est que les propriétaires de chalets riverains hivernent chacun chez soi. Nous les prions donc de communiquer avec le soussigné, par lettre ou autrement pour la sauvegarde de leurs propres intérêts.

Nous signalons en terminant que la prochaine assemblée aura lieu à Gatineau, à une date que l'Exécutif fixera cette semaine.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur l'expression de mes sentiments distingués et l'assurance de notre reconnaissance.

Gérald Robert, notaire,
Papineauville, P.Q.

Tél: 427-5581

MESSE-COMMUNION chez les Chevaliers

Dimanche prochain le 28 janvier à la messe de 8 hres, tous les chevaliers de colomb du conseil 2056 de Buckingham, sont invités à assister à la messe en groupe et à recevoir la sainte communion.

Après la messe, un déjeuner causerie aura lieu à la salle locale. Le conférencier sera le Dr. René Lafrenière de Thurso.

DECES

M. Ernest Robitaille de la 1ère Avenue à Buckingham, est décédé accidentellement samedi le 20 janvier 1962 à l'âge de 30 ans.

Né à St-Sixte le 27 février 1932 il était le fils de Tousseint Robitaille et de Fabiola Bernier décédée.

Il avait épousé en 1953 à Notre Dame de La Salette, Liette Lajoie qui lui survit.

Il était à l'emploi de l'Electric Reduction Co.

Il laisse dans le deuil outre son épouse et son père, 1 fils Yves à la maison. Deux frères, Gérald de Buckingham et Alcide de Hull. Six soeurs: Mme Edgar Conroy, (Jeannette), Mme Rhéal Beaulne (Simone) de Buckingham, Mme Florian Provost (Annette), Mme Belmont Hotte (Réjeanne) de Thurso. Mlles Yvonne et Suzanne à la maison.

La dépouille mortelle fut exposée à la résidence de son père d'où eut lieu le départ du cortège funèbre à 7.45 a.m. mercredi le 24 janvier pour le service en l'Eglise St-Gregoire à 8.00 a.m.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Les funérailles étaient sous la direction de la maison Vincent Brunet 115 rue McLaren à Buckingham.

Est décédée dans un hôpital d'Ottawa, samedi le 20 janvier, Mme W. J. (Jean) Costello de Buckingham, à l'âge de 72 ans et 8 mois, après une longue maladie.

Mme Costello, née Marie Irène Gorman était l'épouse de feu le Dr. W. J. Costello médecin de Buckingham, décédé en 1946.

La défunte était la fille de Fred Gorman et de Agnès Cosgrove, tous deux décédés.

Elle s'était mariée au Dr. Costello en 1918 à Buckingham.

Elle laisse dans le deuil 4 fils: Le Rév. Père Frédéric, jésuite de Toronto; John et Robert de Montréal et Bernard d'Ottawa.

Cinq filles: Mme Jim Cameron (Irène) de Squaw Rapids, Sask., Mme G. Clark (Majorie) d'Ottawa, Mlle Francis Costello de Buckingham, Mme N. Golech (Marie) de Transcona, Manitoba, Mme W. C. Larson (Kathleen) de Utica Mich., 2 frères: Hubert et Edwin d'Ottawa, 5 soeurs: Mme. Marion Cox et Mme Arthur Labbé de Buckingham, Mme Agnès Burke de Mayo; la Revde Soeur Francis Matthew du Sault Ste-Marie. La Revde Soeur Frédéric de Penetanguisheme, Ont.

La dépouille mortelle fut exposée aux salons funéraires H. Cadieux 322 rue principale d'où eut lieu le départ du cortège funèbre, mardi le 23 janvier 1962 à 9.15 a.m. pour le service en l'Eglise Notre Dame des Victoires à 9.30 a.m.

M. le Curé A. Ferguson fit la levée du corps. Le Rev. Père Frédéric Costello, fils de la défunte chanta la messe de Requiem assisté du Rev. Père R. Robert McDougal, jésuite d'Ottawa et du Rev. Père Kevin Scott, jésuite de Toronto.

Dans le sanctuaire l'on remarquait deux anciens curés de la paroisse, Mgr. E. F. Barnbrick d'Ottawa et le chanoine F. G. Fogarty de Hull. Egalement, M. l'abbé D. D. MacDonald de Fallowfield, M. l'abbé H. C. Braceland de Mayo et le Rev. Père Fillion, jésuite d'Ottawa.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial, M. le Curé Ferguson récita les dernières prières.

Au deux familles en deuil, le Bulletin offre ses plus sincères condoléances.

La Caisse Scolaire à Masson

Le Rév. frère Amélius Lafortune i.c. directeur de l'école St. Jean Bréboeuf à Masson, nous déclarait que les autorités scolaires étaient en chantées du résultat obtenu à date dans l'organisation de la caisse scolaire.

A chaque semaine les écoliers apportent un certain montant d'argent qui est remis à la caisse scolaire.

Tous les mardis, le montant reçu est déposé à la caisse populaire de Masson.

L'organisation des caisses scolaires est une autre initiative des caisses populaires Desjardins, dans le seul et unique but d'habituer les jeunes écoliers dès leur bas âge, à pratiquer l'économie. En effet, combien de nos jeunes gens, qui n'ont pas travaillé, n'ont pas peiné, ne connaissent pas la valeur de l'argent et l'importance d'en économiser.

C'est facile à chaque semaine de seulement demander à ses parents quelques dollars pour s'amuser, mais il est beaucoup plus difficile de faire comprendre aux enfants, au prix de quel labeur souvent cet argent a été gagné.

On ne connaît pas la valeur de l'économie tant qu'on n'a pas réalisé soi-même comment c'est difficile et pénible de se gagner un salaire et encore plus difficile de l'économiser.

Il faut donc féliciter les caisses populaires qui avec la merveilleuse collaboration des instituteurs implantent un peu partout dans nos écoles ce système des caisses scolaires.

Et vous chers étudiants, puissiez-vous réaliser p lei-

Prompt rétablissement

Les petites amies de Suzanne Proulx fille de M. Mme Liguori Proulx de Buckingham, lui offrent les meilleurs voeux pour un prompt rétablissement.

Suzanne est présentement hospitalisée à l'hôpital St. Louis de Marie de Montfort à Eastview.

MENUISERIE MASSON
BRUNO POTVIN, PROP.

PORTES ET CHASSIS SASH & DOORS
ARMOIRES DE CUISINE KITCHEN CUP BOARD

TEL. YU. 6-5232



"full vision"
SASHLESS WINDOWS



Sur la photo l'on aperçoit Mgr. Brunet avec un groupe d'hommes s'appêtant à faire la distribution des paniers.

La société St. Vincent de Paul désire remercier sincèrement, toute la population de Buckingham pour leur générosité à l'occasion de la guignolée. Un merci tout spécial à certains clubs sociaux et à certains citoyens pour leur généreux don fait à la société.

Nous avons distribué au delà de 75 paniers de Noël d'une valeur de \$722.00


Merci à tous de la part du président et de ses membres.
La Société St. Vincent de Paul,
(Section masculine)

BV1962

Desmond Murphy

Représentant TRAVELERS
Assurance Générale
Vie - Accident - Maladie - Groupe
AUTO.
Feu - Vol - Responsabilité, Etc.

YU. 5-2604 THURSO



FIANCILLES

Nous annonçons les fiançailles de M. Yvain Nadon, fils de M. Mme Philias Nadon de Buckingham, avec Mlle Jeannette Périard, fille de M. Mme Joseph Périard de Buckingham également.

M. Maurice Demers, fils de Mme Emile Lamarche, d'Angers, avec Mlle Rollande Carrière, fille de M. Mme Hector Carrière de Buckingham.

Exigez le bon
'Les Trois Roses'
Beurre de première qualité

Société Coopérative Agricole de Buckingham

YU. 6-3750
124, St-Joseph B'ham

R.C.

AU THEATRE BUCKINGHAM

MER., JEU., VEN., SAM. 24-25-26-27

SUNRISE AT CAMPBELLO

Greer Garson Couleurs Ralph Bellamy

Matinée SAM, pour enfants 9.30 A.M.: Adm. 25¢

SQUAD CAR

Paul Bryer Vickie Raa

DIM., LUN., MAR. 28-29-30

GONE WITH THE WIND

Clark Gable Couleurs Vivian Leigh

COMMENCANT A 7.30 P.M.

1 CARTOON



Dis, papa, que ferions-nous sans toi?

Que pouvez-vous répondre pour rassurer cet enfant? Ou bien vous demandez-vous, vous-même, ce que votre famille deviendrait si vous lui manquiez soudainement? C'est pour résoudre ce problème que l'on a créé l'assurance-vie. Les polices d'assurance modernes permettent aujourd'hui à pratiquement tous les chefs de famille de garantir à leur femme et à leurs enfants la protection financière élémentaire dont ils ont besoin. L'assureur de la New York Life connaît les problèmes qui se posent au père de famille. Vous constaterez qu'il est vraiment désireux de vous offrir la police d'assurance qui convient le mieux à vos besoins et à vos moyens.

ANDRE PREVOST Tél.: YU. 6-2995
BUCKINGHAM, Qué.

NEW YORK LIFE INSURANCE COMPANY
au service des Canadiens depuis 1858
ASSURANCE-VIE • ASSURANCE COLLECTIVE • ASSURANCE ACCIDENTS
ET MALADIES • FRAIS MÉDICAUX MAJEURS

OVERNITE EXPRESS Limited

Tel.: YU 6-2012

Ligne intermédiaire entre BUCKINGHAM et

OTTAWA — HULL — MONTREAL — TORONTO
 HAMILTON — ST-JEROME — MANIWAKI
 PEMBROKE — HAWKESBURY — SHAWVILLE

Les obligations d'un Ligeur du Sacré-Coeur

Tout récemment, la ligue du Sacré-Coeur de Buckingham tenait sa première assemblée de 1962 à laquelle le nouveau bureau de direction fut élu.

Quelques jours plus tard, j'ai eu le plaisir de rencontrer le nouveau président élu, M. Siméon Guindon.

Nous avons causé un bout de temps ensemble et, à la fin de notre jasette nous avons dû admettre et en même temps déplorer le manque d'intérêt de la grande majorité des membres de la ligue.

N'oublions pas cette parole sévère de Notre Sauveur: "Celui qui rougit de Moi devant les hommes, Je rougirai de lui devant Mon Père qui est dans les Cieux".

Il y en a d'autres engagements non moins importants qu'un ligeur prend en entrant dans la ligue du Sacré-Coeur.

a) Ne pas blasphémer et combattre le blasphème, b) pratiquer la tempérance et combattre l'ivrognerie, c) sanctifier le dimanche et appuyer les campagnes contre les abus le

jour du Seigneur, d) lire la bonne presse et appuyer les campagnes contre la mauvaise littérature, e) pratiquer sa religion ouvertement et donner l'exemple.

Ici je voudrais mentionner une coutume que la ligue avait adoptée il y a quelques années et qui a été discontinuée je ne sais pourquoi. Plusieurs en ont fait allusion en différents temps.

La ligue invitait à chaque mois pour l'heure sainte ou pour la messe du dimanche, un prédicateur étranger qui venait soit nous rappeler nos devoirs de ligeur, soit nous exposer une situation grave de notre vie moderne ou tout simplement traiter de nos devoirs de chrétiens. Cette coutume attirait de façon générale quelque deux à trois cent ligueurs. Comme il était impressionnant de voir cette masse d'hommes réunis pour prier le Sacré-Coeur.

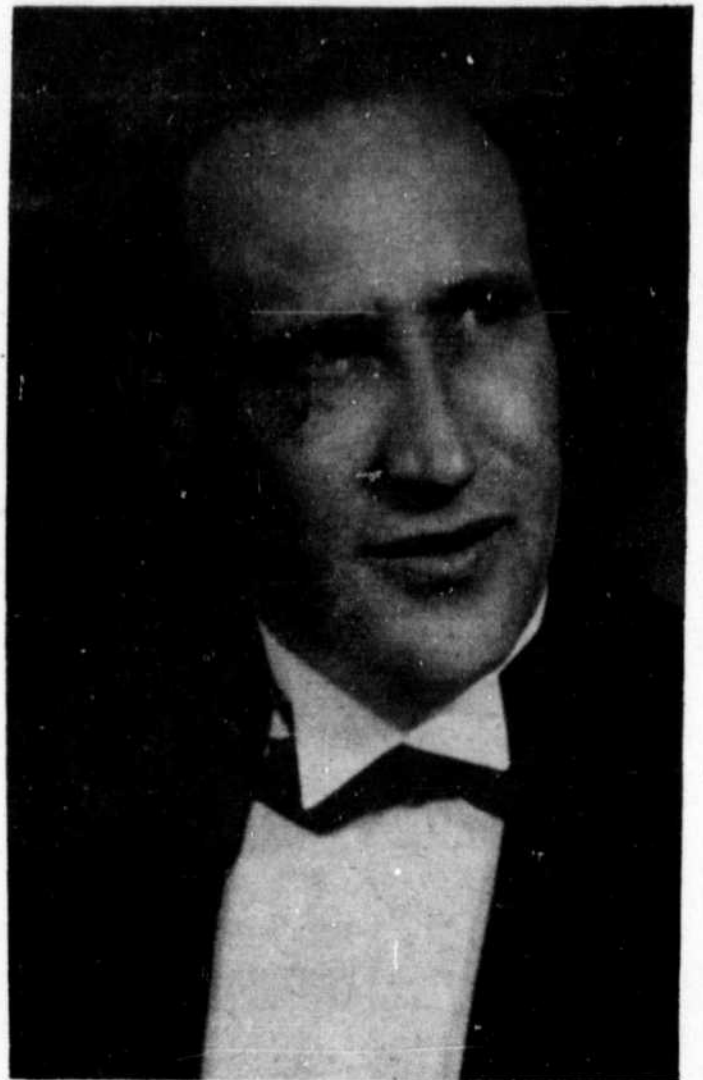
Pourquoi ne pas essayer de nouveau; la ligue a les fonds nécessaires pour payer les frais de déplacement d'un prédicateur qui allègerait en même temps le fardeau déjà lourd de notre clergé régulier. Pourquoi aussi ne pas essayer pour quelques mois, l'heure sainte à 9 hres, suivie de la messe. Maintenant que les magasins ferment à 9 hres, cela conviendrait sûrement à plusieurs. Messieurs le premier vendredi s'en vient. Liguons-nous ensemble et offrons l'heure sainte, notre messe et communion en réparation de nos manquements à titre de ligueurs et promettons pour l'avenir, fidélité au Sacré-Coeur et aussi à notre ligue.

Eh oui chers amis, un autre mouvement qui vient s'ajouter à beaucoup d'autres déplorant l'indifférence, l'inaction, et le laisser-aller des membres qui ont pourtant promis fidélité au Sacré-Coeur.

Dimanche dernier, le Rev. Père Lévesque un jésuite, faisait appel aux dames pour organiser l'apostolat de la prière dans la paroisse.

Quels sont les ligueurs qui se sont arrêtés à penser que l'on donnait un travail de ligueurs du Sacré-Coeur aux dames? Est-ce que l'offrande de la journée, "Le Divin Coeur de Jésus" n'est pas un des engagements de la ligue du Sacré-Coeur? Pourquoi a-t-on confié l'apostolat de la prière aux dames de Ste-Anne plutôt qu'à la ligue du Sacré-Coeur? A nous tous de répondre, ligueurs du Sacré-Coeur.

Voyons maintenant l'heure sainte du premier vendredi du mois, un autre engagement du ligeur. Combien répondre à

ÉLU MARGUILLER

M. Raymond Pelneault de Val des Bois a été récemment élu marguiller de la Paroisse Notre Dame de la Garde de Val des Bois. Il succède à M. Marius Thibeault qui termine un terme d'office de trois ans.

C'est un citoyen dévoué aux intérêts de son village, c'est sans doute cette raison qui a incité ses concitoyens à l'élire à l'unanimité.

Agé de 41 ans, il est à l'emploi de la Cie James McLarens à titre de Mesureur de Bois et de Garde-Forêtier. Il fut Vice-Président du sous-conseil des Chevaliers de Co-

lomb de Val des Bois et est présentement membre de la Ligue du Sacré-Coeur. M. Pelneault est marié et père de quatre enfants.

Avec l'élection de M. Pelneault, M. le Curé Hector Larocque sera assisté dans l'administration de la paroisse, de M. Léo Larocque, marguiller en charge, de M. Aurèle Proulx et de M. Raymond Pelneault.

Le Bulletin de Buckingham est heureux d'offrir à M. Pelneault, ses meilleurs voeux de succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

B.B.

Les Allocations scolaires réclamées avant le 15 février

Les parents devront soumettre avant le 15 février à leur commission scolaire, s'ils désirent recevoir l'allocation (d'un montant maximum de \$200) pour ceux de leurs enfants qui fréquentent les institutions secondaires indépendantes situées en dehors de la province, mais reconnues par le Comité catholique du Département de l'instruction publique.

Pour bénéficier de cette allocation, les parents devront donc transmettre au secrétaire-trésorier de leur commission scolaire, avant le 15 février, une formule de demande accompagnée d'un certificat signé par les autorités de l'institution que fréquente leur enfant.

l'invitation du Sacré-Coeur Lui-même, qui a demandé une heure sainte chaque mois pour la réparation des crimes de la terre? Cinq ou six membres groupés sur l'allée centrale, ajoutés à une dizaine d'autres éparpillés un peu partout dans l'Eglise. Est-ce cela un vrai ligeur? Est-ce cela de la religion pratiquée ouvertement.

Passons maintenant à la messe-communion mensuelle, un autre engagement de la ligue. Combien répondre aux désirs de la ligue de faire la communion mensuelle en groupe le premier dimanche de chaque mois? Que faisons-nous donc de ces engagements pris librement à notre entrée dans la ligue?

**Donat St-Amour & FILS LTÉE**

Ciment Pré-mélangé
Pre-Mixed Concrete

SRV 662

TEL. YU.6-3397

MASSON, Qué.

Echangez votre chèque d'Allocations Familiales ICI

Chaque chèque d'allocations familiales échangé à notre magasin, vous donnera la chance de gagner le plein montant de votre chèque en argent.

Le tirage aura lieu à la fin de chaque mois.

POUR TOUTES INFORMATIONS
s'adresser au magasin

Assad & Compagnie

511 rue Principale

YU. 6-3371

Buckingham
16^e 62

ASSAD
Furniture

vous offre
le meilleur choix de meubles

Tel.: YUkon 6-3322

505, rue Principale
BUCKINGHAM, Que.

Nous serons heureux de faciliter
votre achat à tempérament

Selon

LE PLAN MERITE

I-A-C

Dimanche à Buckingham, JOURNÉE DU HOCKEY MINEUR

La semaine du hockey mineur se terminera dimanche à Buckingham, par un grand programme d'activités à l'aréna de Buckingham.

Le tout débutera à midi et, toutes les catégories de joueurs seront à l'oeuvre. L'Association de la jeunesse sportive de Buckingham qui organise cette journée n'a rien épargné pour rendre le programme aussi intéressant que possible et permettre à tous les jeunes de prendre part aux différentes joutes de hockey.

Voici le programme de la journée:

12, 00 Moustiques de Pte-Gatineau vs Buckingham.

- 12, 45 Pee Wee de Pte-Gatineau vs Buckingham.
 - 1, 45 Microbes "Nos Futures Etoiles": à l'oeuvre.
 - 2, 15 Juvénile Académie La Salle vs Buckingham.
 - 3, 15 Ouverture Officielle. Midget Académie La Salle vs Buckingham.
 - 4, 15 Bantam de Montréal (Champions Provinciaux) vs Buckingham.
 - 5, 15 Midget Mineur d'Ottawa vs Buckingham.
 - 8, 30 Hawks de Hull vs Buckingham junior.
- Admission: Adultes .35
Enfants .10

Mesdames, mesdemoiselles et messieurs nous vous invitons à assister en grand nombre à l'aréna.

N'oubliez pas les devises de la semaine:

"N'envoyez pas votre fils à l'aréna, mais accompagnez-le".

"Le hockey mineur est une affaire de famille".

"Gardez votre fils sur la glace et vous le maintiendrez hors de l'eau bouillante".

"Encouragez le hockey, vous prévienrez les escapades."

Donc en foule à l'aréna, vos enfants s'attendent à vous voir, ne les désappointez pas.

RAPPORT ANNUEL de la Dow

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel de votre société pour l'exercice terminé le 31 octobre 1961.

Au cours de l'exercice en revue, nos ventes ont augmenté à un taux plus élevé que celui de l'Industrie. Le profit net, après impôts a été de \$2,906,633 en regard de \$3,001,030 pour 1960. La réduction des profits est due à l'augmentation des salaires, des matières premières, des taxes et des frais de vente. Toutefois, les frais d'exploitation plus élevés ont été en partie compensés par un rendement meilleur.

Les dépenses d'ordre capital, pour l'année financière, se chiffrent à \$6,610,512; ce montant inclut le coût de la brasserie de Toronto. Pour 1962, une somme de \$3,000,000 est prévue qui tient compte de l'introduction sur le marché d'un format plus petit d'une bouteille de douze onces, qui remplacera la bouteille actuellement en usage.

Nous avons eu à déplorer la perte, en février 1961, de M. J.R. Lespérance qui avait été au service de la société pendant 33 ans et qui en était le délégué au moment de son décès.

M. L.C. Jessop, qui occupait le poste de vice-président en charge des opérations, a été promu à un poste plus important chez Canadian Breweries Limited. M. Jessop a joué un rôle de premier plan dans l'expansion et la modernisation de nos brasseries.

Les nominations suivantes ont été faites au cours de l'année: M. N.B. Satterfield, secrétaire; M. M.G. Keene, gérant des opérations M. J. Panet-Raymond, gérant des relations extérieures pour la province de Québec; M. J.R. Coté, gérant adjoint des ventes pour la province de Québec; M. C.P. Quinn, directeur du personnel; MM. J.D. Fleming et P.R. Blain,

chard, contrôleurs adjoints.

Les administrateurs sont heureux de souligner que, cette année encore, le rendement et la loyauté du personnel ont contribué largement aux résultats obtenus.

Soumis au nom du Conseil d'administration.

Wilfrid Gagnon

Prés. du Conseil d'administration.

J.A. Desrochers,

Prés. de la Compagnie.



JEAN-CLAUDE DERET, animateur de la nouvelle série *Illusions*, nous présentera les plus grands prestidigitateurs de France qui nous en feront voir de toutes sortes... Rien dans les mains, rien dans les poches... ce sont des *Illusions*. Ne manquez pas ce quart d'heure hebdomadaire, le samedi à 8 h. 30 du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Festival de Musique du Québec

Il nous fait plaisir de vous annoncer que nous aurons un festival de musique cette année. Celui-ci est organisé par les FESTIVALS de MUSIQUE du QUÉBEC. Cet organisme d'envergure tiendra ses épreuves éliminatoires du 6 au 10 mai 1962 dans notre région. De ces éliminatoires, des concurrents seront choisis pour participer aux finales régionales. Parmi ceux-ci, des finalistes participeront à la finale provinciale qui aura lieu le 10 juin 1962 à Montréal.

Chacune des épreuves du concours est accessible à tout concurrent quel que soit le lieu de son domicile. Cependant, celui-ci doit s'inscrire au festival de la région qu'il habite. Il y a actuellement six régions: Chicoutimi, Rimouski, Sherbrooke, Québec, Montréal et Hull. Tout y est entièrement bilingue. Les FESTIVALS de MUSIQUE du QUÉBEC accorderont cette année jusqu'à dix mille dollars en bourse.

Il y aura différentes classes selon l'âge des différentes classes selon l'âge des participants et différentes sections dont: chorale, folklore, chant, instruments à vent et à corde, musique de chambre, fanfare et orchestres. Les pièces imposées peuvent toujours être obtenues chez Edmond Archambault, 500 est rue Ste-

Catherine, Montréal, si on ne peut les obtenir chez les marchands de musique de la région.

L'inscription doit se faire avant le 10 février, 1962. Cependant, pour les chorales on recevra les demandes jusqu'au 15 février 1962.

Tout renseignement sur le festival peut être obtenu, avec inscription et prospectus, à l'adresse suivante: Les FESTIVALS de MUSIQUE du QUÉBEC, section de Hull, Hotel de Ville de Hull, rue Hotel de Ville, Hull, P.Q. tél. PR7-2781 local 26.

Nous apprenons en dernière heure que les petits chanteurs du Bon Dieu de Buckingham se sont inscrits à ce festival. Nos meilleurs vœux les accompagnent. Mme Jean Lavallée. Comité de recrutement.

Ernest Brunet gagne le Derby de chiens

Ernest Brunet, l'excellent "musher" de Pointe-Gatineau, a enregistré un autre gain en fin de semaine lorsqu'il s'est assuré des honneurs de la course de chiens présentée à Buckingham.

Cette épreuve était présentée en deux jours et était d'une distance de vingt-quatre milles, soit douze milles à chaque jour.

Brunet a triomphé facilement de douze autres conduc-

ROCHON

PLOMBAGE & CHAUFFAGE Enrg.
-- Ferblantier --

- * Réparation générale
- * Estimation gratuite
- * Service de 24 heures.

Tél. YU. 6-3160

MASSON, Qué.
(11/62)

teurs d'attelage de chiens en effectuant le parcours en une heure, 23 minutes et 59 secondes. Il a terminé avec une avance de près de sept minutes sur son plus proche adversaire.

Plusieurs conducteurs du club d'attelage de chiens de Gatineau se rendront à Ste-Agathe en fin de semaine, mais la prochaine épreuve locale sera présentée à Notre-Dame-du-Laus, les 10 et 11 février.

Brunet a réussi le parcours en 41 minutes, 26 secondes, samedi, et dimanche, il réussit les douze milles en 42 minutes et 33 secondes.

Guy Charbonneau a terminé au deuxième rang avec un total d'une heure, 30 mi-

minutes et 24 secondes pour les deux étapes.

C. Aubin s'est assuré de la troisième position avec un temps combiné d'une heure, 36 minutes et 29 secondes.

Pierre Brunet, qui n'est âgé que de 14 ans, a terminé au quatrième rang avec un temps d'une heure, 38 minutes et 35 secondes.

En terminant en première position, Ernest Brunet s'est mérité le trophée Molson qu'il gardera en sa possession et le trophée Labatt's, qui sera à défendre.

Voici les résultats de cette course:

E. Brunet	1h. 23 min. 59 sec.
G. Charbonneau	1h. 30 min. 24 sec.
C. Aubin	1h. 36 min. 29 sec.
P. Brunet	1h. 38 min. 35 sec.
Angers	1h. 39 min. 35 sec.

PROTECTION POUR VOTRE FAMILLE!

La privation d'un peu de luxe est tout ce qu'exige la certitude pour vous que vos enfants n'auront pas à se priver des nécessités de la vie si vous mourez. Voilà réellement l'admirable fonction de l'assurance-vie. Venez me voir aujourd'hui même en vue de protéger votre famille. Informez-vous de nos plans d'assurance collective pour bénéfices en cas de maladies.

Notre assurance-vie collective ne coûte pas cher 5-P

M. DAMIEN BONNEVILLE
C.P. 541, Hull, Que.

M. GÉRALD MASSÉ
450, rue du Portage
Mont-Laurier, Que.

Lorsqu'il s'agit d'assurance... c'est

Dominion
pour la **Vie**



THE DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY, WATERLOO, ONTARIO

PLAISIR GARANTI



FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA
BIÈRE



Montagnard CHAMPION

Le club Montagnard junior d'Ottawa a remporté en fin de semaine dernière le championnat de la ligue junior de la cité.

En effet il ne reste plus que quelques parties à jouer, et les Castors de Buckingham qui occupent présentement la deuxième position, ne peuvent rejoindre les Montagnards qui sont par le fait même déclarés champions.

Les Castors ont eu leur dernière chance la semaine dernière, alors qu'ils ont rencontré les Montagnards à deux reprises et qu'ils ont récolté seulement un point.

Mardi soir dernier ils ont annulé 1-1 à l'aréna local dans une joute très serrée qui s'est terminée par une bagarre générale des joueurs et spectateurs.

Dans cette joute Gilles Gauthier a compté le premier point et, ce n'est qu'à la fin de la troisième période que les visiteurs ont égalisé et, c'est justement ce point qui a déclenché une foule de protestations, l'arbitre allouant le but et Buckingham prétextant que le but était illégal.

Samedi dernier à Hull, dans une joute télévisée au poste C.J.O.H. les Castors ont tenu bon jusqu'à la troisième période le compte étant de 1-0 en faveur des Montagnards. Mais en moins de dix minutes de jeu les Castors se voyaient compter trois buts rapides; par la suite nos jeunes tentèrent de



A la salle de quilles Haspect

CHEZ LES CHEVALIERS. (10)

P. Déglise	146.1
R. Boucher	144.2
Michel Latour	139.7
A. Pitre	137.5
M. Haspect	136.5
H.S. P. Déglise	208
H. T. A. Pitre	442

JACQUEMET. (5)

P. Lanthier	188.8
G. Laberge	187
M. Cadieux	183
F. Daoust	181.3
A. Allaire	180.4
H.S. H. R. Charet	217
H. T. H. M. Cadieux	519
H.S. F. G. Allaire	210
H. T. F. G. Allaire	530

se rallier mais avec un déficit de quatre buts, la côte était dure à remonter.

La partie se termina donc au score de 4 à 2.

Les compteurs furent Larock (2) Stitt (1) et Title (1). Pour Buckingham ce fut Carol Guénette et Jacques Lanthier.

Par cette défaite le Buckingham perdait automatiquement sa dernière chance de rejoindre la première position.

LES CANADIENNES (10)

P. Bastien	128.6
M. Carrière	127.4
G. Raby	120.7
J. Bastien	119.4
H. Paquette	114
H.S. N. Houle	214
H. T. N. Houle	443

LES MORROCCOS. (10)

R. Boucher	146
M. Lauzon	139
J.P. Leduc	136
M. Haspect	135
A. Carrière	130
H.S. J.P. Leduc	193
H. T. P. Déglise	484

LES CITADELLES. (5) FEMMES

L. Haspect	207
S. Bigelow	201
L. Pilote	183
J. Haspect	175
D. Pilote	175
E. St-Amour	175
H.S. L. Haspect	206
J. Miller	206
H. T. L. Pilote	569

HOMMES.

E. Carrière	205
E. Martin	198
D. Larocque	191
G. Lamoureux	191
A. Coulet	191

H. S. J. Bélanger	302
H. T. A. Carrière	767

La direction du club des Citadelles désire remercier sincèrement M. Paul Gauthier et M. Ted Assad pour les cadeaux offerts à l'occasion de la soirée organisée aux temps des fêtes.

BALLON-BALAI à l'aréna

Cinq joutes étaient à l'affiche, lundi soir, dans la Ligue Renaissance de ballon sur glace de Buckingham, trois dans la classe masculine et deux chez les dames.

Chez les hommes, le Local 1551 a défait la taverne Buckingham au compte de 3-0. Laurent Daniel a enregistré le blanchissage et Laurent Charron, avec deux buts, Claude McAndrew avec un, ont compté les buts.

Le Windsor a défait le Marché Central, 1-0, grâce à Ken Pearson qui a compté le seul but, Jean-Marc Comtois était dans les filets des gagnants.

Dans la première partie, l'hôtel Palace et la taverne Commerciale ont fait joute nulle au compte de 0-0.

Chez les dames, les coureurs Lemieux ont eu raison de l'hôtel Alexandra, 2-1. Claudette Morin et Claire Chénier ont compté pour les gagnantes, et Rose Pilote pour les perdantes.

Angers et l'hôtel Palace ont fait joute nulle au compte de 0-0.

LES AS Champions

Les As de Buckingham du Tremblay & Fils, ont remporté le championnat de la ligue Senior de la cité en fin de semaine en triomphant du Val Tétréau 10 à 6 après avoir annulé avec le Hull-Volant 6 à 6.

Dans la joute de dimanche, Michael Lawliss et Frank McDonnell ont réussi chacun le tour du chapeau tandis que Hilary Lawliss et Rejean Leduc en comptaient deux chacun. Claude Gravelle du Val Tétréau réussit également le tour du chapeau, Dagenais, Bang et Richer comptèrent les autres.

La direction de la ligue doit se réunir cette semaine pour déterminer les dates des éliminatoires, les équipes de chaque série et la longueur de ces séries.

Mercredi midi nous apprenions que la série entre les As et le Bell Telephone débutera jeudi soir à l'aréna de Buckingham.

En attendant, la direction du Bulletin s'unit à la population locale pour offrir ses plus sincères félicitations à l'équipe toute entière pour l'honneur qu'ils font réjaillir sur la ville.

Nous leur souhaitons également nos meilleurs vœux de succès dans les éliminatoires.

au Québec

la **VIE** a ses bons moments

et **MOLSON** les rend meilleurs!



Le Carnaval d'Angers remporte un GRAND SUCCÈS

On estime qu'au delà de mille personnes ont pris part au grand carnaval d'Angers, dimanche dernier.

Les organisateurs sont tout simplement émerveillés du succès remporté.



La reine du carnaval, Mlle Denise Chartrand, en compagnie du bonhomme carnaval.

(photo Bastien)



M. Gilles Charbonneau, président du carnaval, la reine Mlle Denise Chartrand, M. le maire Edmond Mongeon et M. l'abbé Cyprien Bélanger, curé d'Angers.

(photo Bastien)



Nous apercevons dans cette décapotable, les concurrentes au titre de reine du carnaval: Mlles Francine Robinson, Camille Guilbault, Maureen Brazeau, Reine-Aimée DesCotret et Francine Plouffe.

(photo Bastien)



La reine du carnaval en compagnie de M. Philippe Guilbault, secrétaire de l'organisation.

(photo Bastien)

Comme on le sait, tous les profits de ce carnaval vont pour l'organisation des sports dans le village d'Angers.

Une grande parade précéda l'ouverture du carnaval. Les cadets du collège St. Michel de Buckingham ouvraient le défilé. A la suite, plusieurs chars allégoriques et la nouvelle reine, Mlle Denise Chartrand, montée sur une décapotable. Voici la liste des gagnants de la journée.

Pour les trois meilleurs chars:

Roger Demers, René Robinson, Jean-Guy Clément. Au ballon-balai (femmes)

Equipe d'Angers vs Lemieux Ins. Buckingham.

3 étoiles: Monique Chartrand, Claire Routhier, d'Angers; et Jacqueline Lemieux, Buckingham.

Ballon-balai (hommes) Théo Mineault vs Silver Stars, Angers.

3 étoiles: Léopold Plouffe, Armand Robinson, Aimé Joannisse.

Hockey Bantam: Angers vs Masson.

3 étoiles: Michel Leduc, Royal Richer, d'Angers; Paul Lanthier, Masson.

Hockey Senior: N.D. de la Salette vs Angers.

3 étoiles: Rémi Robinson, Angers; Raymond Brazeau, N.D. de la Salette et Robert Laframboise d'Angers.

Courses pour garçons 5 à 6 ans— Mario Plouffe.

7 à 8 ans— Marcel Mineault, Richard Laframboise et Réjean Plouffe.

9 à 10 ans— Normand Brazeau— 11 à 12 ans— Pierre Guilbault, Gilles Brazeau, Gilles Mongeon— 13 à 14 ans— Roger Brazeau, Michel Leduc et Robert Brazeau.

15 ans et plus: Yves Desjardins.

Courses pour filles: 5 à 6 ans— Diane Brazeau et Lucille Brazeau.

7 à 8 ans— Suzanne Brazeau Diane Lécuyer.

9 à 10 ans— Francine Brazeau, Ginette Robinson, Line Maisonneuve.

11 à 12 ans— Diane Plouffe, Gisèle Grenier, Ghislaine Plouffe.

13 à 14 ans— Diane Gavard, Diane Grenier, Betty Roos.

15 ans et plus— Gisèle Richer, Claudette Laframboise.

Prix pour meilleurs couples de patineurs:

Robert Brazeau— Francine Robinson.

Michel Leduc— Gisèle Richer.

Les juges pour les différentes attractions étaient Messieurs Raymond MacMillan, Albert Didier et Mathieu Daoust de Buckingham.

A tous les visiteurs, annonceurs, donateurs de prix les travailleurs, M. Gilles Charbonneau, président du carnaval, dit un grand merci à tous.

PETITES ANNONCES

A VENDRE:— Maison, 3 logis— Termes faciles.— Rue Principale. tel: YU-6-2765 18-25

MAISON A VENDRE - rue Georges, Beauchampville. Tél. YU. 6-5741 (25-1-8)

A VENDRE: Scie à main Skill 8½ pouces -- 1 carosse. Tél. YU. 6-3294 (25)

LES PRODUITS DE CIMENT

IDEAL Liée

Blocs Briques de Ciment

Bureau: 100 Lois, Hull. Usine: High. No. 8, Gatineau PR. 7-1683

PHARMACIE PROVOST

R_x PRESCRIPTIONS R_x

— Livraisons —

R_x

Tel.: YUkon 6-2875

BUCKINGHAM

Couple DEMANDE ou femme seule, pour tenir maison. - Tél. YU. 6-2752

Buckingham (J. A. C.)

A LOUER:— Appartement chauffé, 2ème étage, 2 chambres à coucher, gros filage, 2 balcons, rue Principale. Tél. YU-6-3834

-J.A.C.-

UNE DOMESTIQUE DEMANDEE:— Famille de médecin cherche domestique. Offre grande chambre avec T.V. \$100.00 par mois. Pas de gros travaux. Demande propre parfaite et patiente avec les enfants. S'informer au Dr. Joubert, YU-3 402 Buckingham, Qué.

"VOUS CHERCHEZ DE L'EMPLOI? Nous vous offrons l'opportunité de vous établir un commerce à votre propre compte. Soyez le représentant de notre Compagnie dans votre localité: bénéficiez d'une commission de 45% - vos revenus pourront atteindre de \$50,00 à \$85,00 par semaine. Nous vendons cosmétiques, culinaires, remèdes de famille, thé, café. Période d'essai 30 jours sans risque. JITO, Dept. C, 5130 St-Hubert, Montréal."

POURQUOI ATTENDRE AU PRINTEMPS?

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES MAISONS

Les prêts pour l'amélioration des maisons sont accordés par l'entremise de votre banque en vertu de la Loi nationale sur l'habitation pour réfection ou réparation à l'extérieur ou à l'intérieur d'une maison, ainsi que pour un grand nombre d'autres travaux d'amélioration. Vous pouvez emprunter jusqu'à \$4,000 remboursables en une période allant jusqu'à 10 ans. Ces prêts peuvent également être consentis aux propriétaires d'immeubles en location.

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT POUR L'AMÉLIORATION DES FERMES

Les prêts pour l'amélioration des fermes, garantis par le gouvernement, sont offerts par l'entremise de votre banque, jusqu'à concurrence de \$7,500 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans. Ces prêts peuvent être appliqués à l'achat de tout genre d'équipement aratoire et à l'amélioration de la maison ou des bâtiments de la ferme.

FAITES-LE MAINTENANT

AVEC UN PRÊT AUX PETITES ENTREPRISES

Renseignez-vous sur les prêts garantis par le gouvernement, consentis aux petites entreprises par l'entremise des banques à charte, pour fins de travaux d'amélioration, jusqu'à concurrence de \$25,000 et remboursables en une période allant jusqu'à dix ans.



Pour obtenir conseils et renseignements, adressez-vous au Service National de Placement.

Autorisé par l'Hon. Michael Starr, Ministre du Travail du Canada.

PROGRAMME

Notre-Dame de la Salette

VENDREDI LE 26 JANVIER

Election de la Reine de Notre-Dame de la Salette, de Val des Bois et Notre - Dame du Laus, -- Hotel Centrale, Notre-Dame de la Salette.

SAMEDI LE 27 JANVIER

1,00 p. m. Grande Parade d'ouverture du Festival, avec Bonhomme Carnaval, Majorettes, Chars allégoriques, Club Broom-Ball, Fanfare, Reines, Princesses, suivi du couronnement de la Reine de N. - D. de la Salette au Palais de Glace.

2,30 p. m. Courses de Ski, Slalom, Ski-Doo, etc. au Ski-Tow Chalifoux

3,00 p. m. Tirage de chevaux, Ballon-Balai, Courses en patins avec obstacles, pour enfants de 7 à 12 ans.

5,00 p. m. COCKTAIL en l'honneur des Reines et Princesses, à l'hotel Grande-Vue pour les organisateurs.

6,00 p. m. SOUPER CANADIEN servit par les Chevaliers de Colomb à l'école Centrale.

7,30 p. m. Parade aux flambeaux suivi d'un Bal Masqué en plein air.

10,00 p. m. Divertissements aux Hotels. Artiste invité: René Caron de la Télévision et Radio.

DIMANCHE LE 28 JANVIER

11,00 A.M. PARADE ET MESSE.

12,00 p. m. DINER CANADIEN, Ecole Centrale.

1,30 P.M. Courses en Raquettes et Ski-Doo.

2,00 P.M. Courses en Ski, Slalom, Descente, etc...

3,00 P.M. HOCKEY.

4,00 P.M. BALLON-BALAI.

5,30 P.M. SOUPER CANADIEN, Ecole Centrale.

8,00 P.M. Distribution des Prix, Hotel Grande-Vue, Hotel Centrale.

EN TOUT TEMPS, il y aura des carioles "Sleigh Rides". --

Faites des sculptures de neige. Prix à gagner: 1 trophée et \$25,00 en argent, 3 magnifiques Prix.

Les skieurs de la région, les propriétaires de ski-doo et les raquetteurs PEUVENT S'INSCRIRE SUR LES LIEUX.

Organisé par LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA VALLÉE DE LA LIEVRE

Festival

HIVER 1962

Voici les concurrentes au CONCOURS DE LA REINE



Mlle ESTELLE CHARTRAND



Mlle MARCELLE ST-AMOUR



Mlle MARQUISE BOULADIER



Mlle GISELE MATTE

LA 5ième candidate

est Mlle

MADELEINE MALETTE